

Image not found or type unknown



Regime matrimonial incertain

Par **jean**, le **23/05/2010 à 21:08**

Bonjour,rrnmarié en 1975, regime communauté, avec mon epouse nous nous apprêtons a acheter un bien, compromis signe et acte sous 5 jours.rnEn rangeant nos papiers, nous avons retrouvé un acte notarie de séparation de biens datant de 1992.. a l'époque qq ennuis nous avaient conduits a engager cette demarche, mais nous ne retrouvons pas trace d'une evnetuelle homologation, et nous pensons d'ailleurs ne pas avoir été plus loin que l'acte notarié.rnComment s'en assurer y a t'il inscriptionb en mairie ou sur livret de famille, etc..rrnmerci d'avance c'est très urgent car nous signos dans 5 jours.

Par **amajuris**, le **24/05/2010 à 11:57**

bonjour,rnsi votre régime matrimonial a été modifié cela doit figurer sur l'état civil de la commune de votre lieu de mariage.rnil faut leur demander.rncordialement